

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 44 francs pour Liège, et 43 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

FRANCE. — PARIS, 31 OCTOBRE.

M. Martin (du Nord), nommé ministre du commerce, a été réélu membre de la chambre des députés, à Douai, le 31 octobre.

Les électeurs réunis étaient au nombre de 115; M. Martin a obtenu 113 suffrages.

Les versements faits aux caisses d'épargne ont presque triplé à Paris depuis trois années; ils se sont accrus de vingt millions en quatre ans, et tout annonce qu'ils s'accroîtront encore en 1836, puisque les six premiers mois de l'année ont donné un excédent de trois millions sur les versements de l'année précédente. De 1818 à 1832, on avait établi que 17 caisses, tandis que dans la seule année 1824 il en a été fondé 48, et, en 1835, 85. Quarante cinq nouvelles caisses ont été établies dans les six premiers mois de 1836. On en compte actuellement 204 autorisées en vertu d'ordonnances royales. Il en existe dans 18 départements, et il n'y en a que cinq qui n'en comptent point encore. L'abolition de la loterie n'a pas peu contribué à augmenter la dotation des caisses d'épargne. En janvier dernier, époque où la loterie a cessé d'exister, on a reçu 2,600,000 fr. à la caisse d'épargne, ce qui fait 525,000 fr. de plus que dans le mois correspondant de l'année précédente.

Voici la pétition adressée au roi par les porteurs de bons des cortès :

Sire, les mesures financières dont l'Espagne frappa sa dette étrangère en 1834 eussent été pour toujours son crédit en France, si le traité de la quadruple alliance n'eût rassuré les capitalistes; l'influence que ce traité nous donnait sur l'avenir de l'Espagne; les déclarations émanées de votre gouvernement que ce traité serait strictement exécuté et l'adhésion des capitalistes français, que jamais leurs droits ne seraient abandonnés par vous, leur donneraient de la confiance; ils viendraient au secours d'une royauté que V. M. avait juré de maintenir.

L'Espagne avec un gouvernement constitutionnel ne manquait pas de ressources pour faire honneur à ses engagements. Des revenus considérables, des biens nationaux immenses à réaliser, lui permettaient non-seulement de servir d'une manière exacte les intérêts de sa dette, mais encore de l'amortir dans un espace de temps qui n'eût pas été long. Les capitalistes n'avaient donc à redouter que les perturbations momentanées que pouvaient occasioner les efforts du prétendant; mais ces efforts pouvaient-ils réussir auprès des moyens que la quadruple alliance avait pour les paralyser. Les capitalistes ne devaient point le craindre. Cependant une guerre civile qu'il eût été si facile d'éloigner dès son origine a pris chaque jour de la consistance, à tel point que le gouvernement espagnol se trouvant forcé de consacrer toutes ses ressources pécuniaires à sa défense, a suspendu le paiement du semestre de novembre et réduit par là à la misère un nombre immense de petits capitalistes.

Sire, c'est à V. M. comme à la source de tous biens et de toute puissance que ces capitalistes viennent s'adresser aujourd'hui. Ils ne vous diront point que tant que des actes manifestes ont prouvé que le traité de la quadruple alliance serait exécuté, le crédit espagnol s'est soutenu, vous le savez, sire; mais ils supplient V. M. d'être bien convaincue que ce n'est que sur la foi de ce traité qu'ils ont engagé leurs capitaux dans les fonds d'Espagne, et ils croient en avoir assez dit, tant ils sont convaincus de l'intérêt que V. M. daigne leur porter.

Le maintien d'un gouvernement constitutionnel en Espagne, la fin de la guerre civile qui, en désolant ce pays,

fait fermenter toutes les passions de l'Europe, rassureraient les porteurs de la dette espagnole, et bientôt ils obtiendraient en paiement des semestres échus autre chose que des délégations sur l'île de Cuba.

Telle est, sire, la confiance des capitalistes français; daignez vouloir, et toutes leurs espérances seront réalisées.

Dans cette attente, les capitalistes soussignés ont l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On lit ce qui suit dans le Journal des Débats :

La reine-régente d'Espagne a ouvert en personne, le 24 octobre, la session des Cortès générales. Le discours qu'elle a prononcé en cette occasion n'est pas moins remarquable par son étendue que par la multiplicité des objets qu'il embrasse, et il a tous les caractères d'un rapport sinon toujours exact et complet, du moins assez juste et assez modéré sur la situation actuelle de la monarchie.

Ce discours s'exprime en termes fort convenables sur les rapports de l'Espagne avec la France, et sur l'exécution du traité de la quadruple alliance. On y est reconnaissant de ce que le gouvernement de Louis-Philippe a fait pour la cause de la reine et de la liberté espagnole, tout en regrettant qu'il ait suspendu l'exécution des mesures prises pour en faire davantage.

Nous acceptons avec joie la promesse contenue dans les dernières lignes de ce discours, et dont l'accomplissement préparera sans doute à l'Espagne un meilleur avenir; celle d'une réforme dans la constitution. Nous croyons que le ministre présidé par M. Calatrava la désire sincèrement; et jusqu'ici on a lieu d'espérer que les Cortès en comprendront aussi la nécessité.

Voici les principaux passages du discours de la reine-régente :

Les puissances étrangères, qui, dans l'un et l'autre hémisphère, reconnaissent les droits incontestables de mon auguste fille, conservent avec moi leurs relations d'amitié et de bienveillance. Spécialement les augustes alliés de S. M. la reine, signataires du traité de quadruple alliance, se montrent toujours disposés à l'exécuter, et nous fournissent en conséquence les mêmes secours et la même coopération que précédemment. Indépendamment des secours nombreux que nous devons à la générosité du roi de la Grande-Bretagne, S. M. a ordonné aux forces navales anglaises qui ont acquis tant de gloire devant St. Sébastien le 5 mai dernier, de secourir les opérations de notre armée du Nord; S. M. nous envoie aussi cent mille fusils qui nous sont si nécessaires dans notre situation actuelle. Nous devons à S. M. le roi des Français, un renfort envoyé à la légation d'Alger, sous les ordres d'un brave général, quoique le cabinet ait ultérieurement jugé à propos de ne pas donner de développements à sa coopération. Chaque jour S. M. T. E. me donne de nouveaux témoignages de sa bonne volonté, et en ce moment des négociations sont entamées avec son gouvernement dont j'attends le résultat le plus avantageux pour un emploi ultérieur et plus utile des forces auxiliaires portugaises.

Les autres puissances de l'Europe avec lesquelles je n'entretiens pas de relations du même genre, ne laissent pas de me montrer pacifiques envers l'Espagne, quoique quelques-unes aient rappelé leurs ambassadeurs, ce qui m'a déterminé à adopter une mesure analogue.

La situation des finances vous sera exposée par le ministre secrétaire d'état de ce département qui aura à vous entretenir des circonstances contraires et funestes qui n'ont pas permis encore d'égaliser les ressources avec les charges. Ce ministre vous soumettra avec brièveté l'aperçu des reve-

tion : ce mot seul a produit l'effet d'un moxa salutaire, et j'ai repris courage en pensant qu'au moins nous pouvions par une correspondance suivie, charmer les ennuis de l'absence et de l'éloignement.

J'ai perdu toute ma gaieté; depuis que tu n'es plus là je ne sais que m'attrister et me plaindre; ma première pensée est à toi quand je me lève, et lorsque le sommeil vient fermer mes yeux, gonflés de larmes de regrets, c'est encore ton souvenir qui assombrit mon imagination. Dans le courant même de la journée, je ne puis me défendre de laisser aller mon esprit à des rêveries sans fin, où, comme tu l'en doutes bien, ton image se trouve toujours mêlée. — Et alors, chère Zoé, tu ne saurais croire à combien de mauvais quolibets je suis en butte de la part de tous ceux qui occupent le château. Ils n'ont pas manqué de faire l'observation que je ne suis plus ni si riieuse, ni si enjouée qu'avant notre séparation. Et c'est à qui dira les choses les plus piquantes sur notre indissoluble attachement. Maman elle-même se met de la partie, et prétend que je crie comme si l'on m'avait arraché un amour; je te traduis son idée, qu'elle exprime beaucoup plus crûment dans notre patois liégeois, dont elle se sert souvent, à la grande hilarité de tous les habitués de la maison : le patois, ma chère, s'arroge bien des privautés.

Mais les plus acharnés à me poursuivre de ses brocards, c'est mon cousin Adalbert la Véquy, qui se croit tout permis parce qu'il est vieux, roux et laid. Ce matin, après le déjeuner, nous nous trouvions tous réunis au salon à cause du mauvais temps :

« Eh bien, Henriette! toujours le nez en l'air? me dit maman. Je parie, dit quelqu'un, que je sais bien à qui pense mademoiselle Henriette.

« Parbleu! il ne faut pas le demander, dit à son tour mon cousin, qui travaillait à un filet de carrossière et à qui certainement personne n'adressait la parole, il n'y a que le souvenir de Mlle. Zoé de Vadier,

qui puisse occuper si sérieusement l'esprit de la petite. Ces demoiselles sont d'un ridicule mou. Je suis curieux de voir combien de temps durera cette mutuelle tendresse; pour moi, je ne lui accorde plus trois mois d'existence, maintenant que ces demoiselles sont éloignées l'une de l'autre. Les amitiés de femmes, c'est de la fumée, un homme n'a qu'à souffler dessus, et nst! c'est fini.

Et il riait de ce gros rire qui est si déplaisant, tu sais?... Mais ce qui me faisait le plus bisquer, c'était de voir mes sœurs et d'autres dames encore, approuver par leur sourire les paroles de mon cousin. J'étais piquée au vif, et comme je ne me gêne guère pour lâcher ce que j'ai sur le cœur, je dis à Adalbert, qui continuait à rire, à se donner des contorsions :

« Allez! vous n'avez pas besoin de faire des grimaces pour ressembler à un singe... et quant à vous, mesdames, ajoutai-je en leur faisant une révérence fort cérémonieuse, vous devriez bien ne fût-ce que par esprit de corps, ne pas applaudir aux impertinences maximes de monsieur. La dessus je me dirigeai vers la porte et leur fit, avant de me retirer, une seconde révérence. — Mon cousin avait laissé échapper une maille de son filet et déployait son foulard pour se donner une contenance. Madame Casterman prit pitié de son embarras et lui offrit une prise de tabac. Cette bonne vieille est la seule qui m'ait prise en grande affection, et elle me protège contre eux tous; mais elle a un fond de boné qui s'étend à tout le monde, et, en souriant, elle dit au cousin en forme de consolation :

« La petite, ma foi, a la langue bien pendue! convenez-en. Comme je ne me souciais point d'entendre la réponse d'Adalbert, je m'éloignai en chantant à pleine voix, dans le vestibule, le tra la la, de la folle; tu sais, chère Zoé, absolument comme lorsque je voulais faire enrager miss O'Tracolopp, la plus sçante de toutes les sous-mai-

— La lecture de ce discours a été suivie d'assez nombreux applaudissements.

La Gazette extraordinaire de Madrid, en date du 24 octobre, contient dans sa partie officielle, un rapport adressé au ministre de la guerre par le commandant général de la province des Asturies, don Alonso Zuis de Sierra, daté d'Oviedo du 19, par lequel le chef carliste, Pablo Sanz, aurait été battu et aurait eu 200 hommes mis hors de combat et les christinos le quart environ. Un combat horrible aurait eu lieu dans la ville dont la garnison n'était composée que du bataillon de Pontevedre, de la garde nationale, et de quelques soldats malades des divisions d'Espartero et Péon, dont le nombre total n'excédait pas le tiers des forces des rebelles, qui cependant ont été obligés de fuir, laissant les rues de la ville jonchées de leurs cadavres.

LETTRES D'UNE PENSIONNAIRE.

Villiers-le-Beau, 6 octobre 1836.

Depuis ton départ, chère Zoé, je n'ai éprouvé que tristesse et ennui; c'est maintenant surtout que j'apprécie bien tout le charme de ton amitié; toutes mes pensées, et toujours, se portent vers toi. Depuis que tu n'es plus à mes côtés, il me semble que je suis seule au monde, et ce sentiment d'abandon me pèse affreusement sur le cœur. — Mon Dieu! condamnées toutes deux à rester en un entier sans nous voir, nous qui, depuis trois ans, ne nous sommes pas quittées un seul instant!

Le premier jour où j'entraî en pension chez les dames Duhamel, je me sentis un insupportable penchant pour toi; tu m'as dit que la même sympathie t'entraînait vers moi et depuis, notre constante amitié n'avait point encore eu à subir l'épreuve de l'absence; tes parents consentirent à te laisser passer nos premières vacances à Villiers-le-Beau, chez ma mère, à condition que celle-ci consentirait à me laisser passer les vacances suivantes, dans la maison de campagne de ton père à Etterbeck; d'après les mêmes stipulations, tu es revenue passer une partie du mois d'août, et tout le mois de septembre à Villiers... Mais quand est arrivé ce maudit mois d'octobre, il a fallu nous séparer; j'ai été comme une folle, le jour où je t'ai vu monter dans le phaéton de mon beau-frère de Massin qui t'entraînait vers Liège... Maman avait beau me répéter qu'une année était bientôt écoulée; que je te reverrais au mois d'août prochain; que pour ne plus me voir pleurer, elle avançait de quinze jours l'époque où je pourrais aller te rejoindre dans ton vaillon d'Etterbeck; l'époque ne portait allègement à mon chagrin. Il était si violent, que maman m'a demandé sérieusement si j'aimais mieux rentrer à la pen-

